



## Indemnisation perte valeur de mon auto (suite à un marbre)

Par **MariaAngela95**, le **26/08/2009** à **13:51**

Bonjour!

J'ai été impliquée dans un accident (dont je ne suis pas responsable) : j'étais à l'arrêt et un automobiliste m'est rentré dedans de plein fouet, me projetant ainsi sur la voiture de devant, qui elle-même a touché la voiture tout devant.

Je comptais, avant l'accident (!), vendre ma voiture... Aujourd'hui, le véhicule est en cours de réparation. Les réparations sont estimées à pas loin de 6.000 € et la valeur de mon véhicule à 7.200 €.

Juste au passage, il faut noter que l'expert s'est trompé d'argus (il est parti sur une Grande Punto Dynamic, alors que j'ai la Grand Punto Emotion, il manque donc environ 400 €).

Je me renseigne déjà pour la revente. Un garage Renault m'a proposé 6.000 € pour ma voiture, "pas plus" a-t-il dit !

Auprès d'un particulier, je doute rencontrer un franc succès...

Cela fait maintenant 3 semaines que j'ai eu mon accident, j'ai été transportée aux urgences (heureusement, rien de grave), j'ai entrepris de nombreuses démarches, j'avoue que je commence même à en être fatiguée, car j'ai un travail à assumer et ça n'est pas en passant d'innombrables appels que je pourrais avancer dans ma vie de tous les jours !

J'ai entendu dire qu'il était possible d'obtenir une indemnisation par rapport au préjudice que me cause cet accident non-responsable.

En effet, n'ayant aucune responsabilité dans l'affaire, je ne comprends pas comment il peut être possible pour moi d'accepter une aussi grosse perte d'argent !!

Sauriez-vous me confirmer que ce genre de démarches existe ? Si oui, comment y arriver ?

J'ai déjà essayé d'amasser des annonces prouvant la valeur marchande de mon véhicule, mais un peu d'aide pour construire un bon dossier ne serait pas de refus !

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de me lire...

Angela.